



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ

Actualités - Jeudi 5 Septembre 2013

## Save the Date : le 11 septembre, Allain Bougrain Dubourg saisit le Conseil Economique, Social et Environnemental

**Deux années se sont écoulées depuis l'adoption, en juin 2011, de l'avis du CESE (Conseil Economique, Social et Environnemental) intitulé «la biodiversité : relever le défi sociétal», rendu sur saisine du Premier ministre.**

A la veille de la conférence environnementale et à l'heure où s'élabore un projet de loi cadre sur la biodiversité, la LPO invite ses adhérents et l'ensemble de son réseau de sympathisants et de partenaires à suivre en direct la présentation et les discussions autour de la saisine biodiversité qu'Allain Bougrain Dubourg, Président de la LPO rapportera avec Marc Blanc (CFDT) le **mercredi 11 septembre à partir de 14h30.**

Les questions examinées pourraient être les suivantes :

- dans le cadre d'un approfondissement de nos engagements internationaux, quelles sont les mesures prises ou à prendre pour mettre en œuvre le Protocole de Nagoya et soutenir la plateforme IPBES ;
- dans le cadre d'une meilleure mobilisation des acteurs nationaux et territoriaux, d'une amélioration de la gouvernance nationale et territoriale, quelles sont les décisions prises ou à prendre en matière d'organisation et de procédures ;
- dans le cadre de la mise en œuvre d'actions publiques de préservation de la biodiversité plus volontaires et efficaces, quels choix devraient être effectués concernant notamment la future agence française pour la biodiversité, les politiques d'urbanisme (lutte contre l'artificialisation...), la fiscalité environnementale ou les interventions des collectivités territoriales.

L'assemblée plénière, sera retransmise en direct sur le site internet de la LPO : [www.lpo.fr](http://www.lpo.fr)

**Pour que la France devienne un pays exemplaire en matière de reconquête de la biodiversité soyez à nos côtés et relayez l'info !**

\* **Conseil économique, social et environnemental : le CESE** est la troisième assemblée, après l'Assemblée Nationale et le Sénat, elle est composée de représentants sociaux (patronat, syndicats, associations ...). Si elle n'a qu'une fonction consultative, optionnelle ou obligatoire dans le cadre du processus législatif, cette assemblée permet la représentation au niveau national des organisations professionnelles et la communication entre les différents acteurs de l'économie. Son siège est situé au palais d'Iéna à Paris. Cette représentation socio-professionnelle au niveau national est transposée au niveau de chaque collectivité territoriale régionale qui dispose aussi d'une assemblée consultative du même type, le « conseil économique et social régional » (CESR).

**Plus d'informations :** [www.lecese.fr](http://www.lecese.fr)

### Contacts

**Carine Brémond**  
carine.bremond@lpo.fr  
Attachée de presse  
06 34 12 50 69

**LPO France**

Siège social national LPO • Fonderies Royales • 8 rue du docteur Pujos • CS 90263 • 17305 ROCHEFORT CEDEX  
Tél. 05 46 82 12 34 • Fax. 05 46 83 95 86 • [www.lpo.fr](http://www.lpo.fr) • [lpo@lpo.fr](mailto:lpo@lpo.fr)

